

Défense des pensionnaires en EMS

Autor(en): **G.N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **28 (1998)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-826641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GE

Défense des pensionnaires en EMS

Créée en 1992, l'Association des pensionnaires des établissements pour personnes âgées et de leurs familles (APAF) correspond à un besoin réel. Elle vient d'ouvrir un lieu d'information et d'écoute au centre de Genève.

En janvier 1992, huit personnes qui avaient toutes un proche en maison de retraite, décident de fonder une association afin de lutter contre la souffrance des pensionnaires. Avec pour tout bien leur courage et leur bonne volonté, ces huit Genevoises et Genevois sont partis à la pêche aux adhérents. Un exercice qui, on s'en doute ne fut pas toujours facile.

Durant les cinq premières années, l'APAF a fonctionné uniquement grâce aux cotisations et à quelques dons de ses membres. Cette nouvelle association n'intéressait que très modérément les édiles genevois, d'autant qu'elle soulevait des problèmes gênants, concernant la situation des pensionnaires en EMS.

En 1966 pourtant, le comité décidait de s'approcher des autorités cantonales et de la Ville de Genève afin de solliciter une aide financière. Le Conseil d'Etat répondait favorablement, en octroyant une subvention de Fr. 10 000.- prélevée sur le droit des pauvres. D'un autre côté, les

PTT mettaient un local à disposition et le Fond Georges Junod accordait une aide financière afin de payer les frais d'installation du secrétariat. Par la suite, la Ville accordait une somme de Fr. 2000.-, très utile pour assurer le fonctionnement de l'association.

Aujourd'hui, l'APAF dispose d'un bureau permanent à la rue du Vieux-Collège. On y dispense les informations utiles pour les familles des pensionnaires et le personnel en EMS.

Sur le terrain, les membres béné-

voles de l'APAF entourent les membres pensionnaires sans famille, encouragent le dialogue entre les différents partenaires et défendent les intérêts et les droits des pensionnaires. Il faut préciser pour conclure que cette association est neutre, autant politiquement que confessionnellement.

G. N.

Renseignements:

APAF, 3, rue du Vieux-Collège, 1204 Genève. Tél. 022/310 82 82 (répondeur 24 h sur 24.)

Animations à thèmes

Le service social de la Ville de Genève propose de nombreuses animations pour les seniors qui apprécient les arts et les voyages.

Serge Clopt, responsable, est conscient de ce qu'un tel service représente pour les retraités. «Depuis de nombreuses années, notre service offre des prestations permettant à chacun de créer des liens et d'obtenir le soutien dont il a besoin».

Des animations accompagnées sont proposées aux personnes souffrant de problèmes de santé ou de handicap. Elles ont ainsi la possibi-

lité de participer à des journées d'évasion d'un jour, à des vacances en Suisse et à l'étranger, mais aussi à des visites, des spectacles ou des rencontres culturelles. L'encadrement est assuré par une équipe de professionnels et de bénévoles.

Au programme de cette année, signalons un voyage à Abano (26 avril au 8 mai), dans l'Aveyron (27 avril au 2 mai), en Ecosse (23 au 30 mai), à Vérone (25 au 28 juin) et à Chypre (26 septembre au 3 octobre).

En outre, il faut noter les «jeudis des peintres», destinés aux artistes amateurs et la formation d'un chœur mixte classique, pour les mélomanes (pas besoin de connaître la musique). Ainsi qu'il est précisé sur la feuille d'information distribuée par la ville: «La seule exigence est la bonne humeur et la volonté de créer». Ces deux dernières activités se déroulent chaque jeudi au club des aînés de la Roseraie, rue des Minoteries 3 à Genève.

Renseignements: Services sociaux de la Ville de Genève, rue Dizerens 25, 1205 Genève. Tél. 022/ 418 47 00.

Jeudi des peintres: Alain Manzoni, tél. 022/ 418 47 00 ou Marie-Antoinette Chardonens, tél. 022/321 60 12.

Chœur mixte classique: Charles Hergott, tél. 022/774 46 29.



Association
des pensionnaires
des établissements
pour personnes âgées
et de leurs familles

bulletin d'adhésion

Nom: Prénom:

Adresse:

N° Postal: Localité:

Téléphone:

Questions facultatives:

a) je suis pensionnaire oui non

b) un de mes proches est en maison de retraite oui non

Nom de la maison de retraite:

Bulletin à adresser à:
a p a f
3, rue du Vieux-Collège
CH-1204 Genève